



Régularisation de séjour pour un algérien

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis un algérien venu ici en France avec un visa touristique de 5 ans.

actuellement je suis marié et je vis avec une algérienne résidente avec laquelle j'ai eu 2 garçons, dont un qui est scolarisé.

j'ai déposé une requête, avec l'aide d'un avocat spécialisé en droit étranger, au niveau du Tribunal administratif pour être régularisé et je me suis fait rejeter ma demande.

Qu'est-ce qui me reste à faire maintenant.

D'avance merci

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Comment avez-vous obtenu un visa touristique de 5 ans alors que le visa touristique est de 3 mois?

Pour quel motif votre demande a-t-elle été rejetée?

Est-ce qu'une OQTF vous a été signifiée?

Avez-vous un emploi?

Cordialement